



**Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Éducation Nationale**

Montreuil,
Le 06 mars 2017

Des créations de postes ? Ah bon ?

Sur les 200 postes administratifs créés ces 2 dernières années, 60 ont été transférés sur le programme SIRHEN. Le reste, 140, a été ventilé sur toutes les académies, signifiant soit des créations de quelques postes, soit pour certaines... des suppressions. Logique non... Cela ne correspond pas aux besoins.

FO le rappelle : 10 000 postes d'administratifs ont été supprimés ces dernières années.

**FO revendique des
créations de postes
statutaires en nombre !**

Postes en EPLE : FO refuse de répartir la misère !

Les groupes de travail en amont des comités techniques académiques se réunissent actuellement pour la répartition des emplois administratifs dans les EPLE.

Pour Force Ouvrière, un syndicat n'a pas à s'inscrire dans la cogestion qui consiste à répartir la misère. Ce n'est pas notre conception. C'est pourquoi FO y est présente pour porter ses revendications et assurer la défense des collègues et de leurs intérêts.

D'autant que les barèmes de répartition sont faussés car fondés sur des critères qui prennent pour argent comptant les suppressions de postes des années précédentes et qui font dire aujourd'hui que certains EPLE sont excédentaires. Or, répartir la misère a des conséquences directes sur notre quotidien !

Car la situation est bien différente : les EPLE sont déficitaires en postes alors qu'ils ont tous été impactés par les réformes successives : redéfinition de la carte comptable, missions transférées, surplus de travail, conditions de travail qui se dégradent, trop de missions supplémentaires.

Il est inacceptable que dans certains établissements, il n'y ait que 2 administratifs, dont le gestionnaire.

Il est inacceptable que dans certains établissements, les postes supprimés soient remplacés par des contractuels, voire par des CUI, contrat aidé de droit privé. Car c'est bien le recrutement massif de précaires qui permet aux établissements de fonctionner.

Quant aux titulaires, ils ne comptent plus les heures supplémentaires non rattrapées, le stress cumulé avec des conséquences sur leur vie de famille. Alors que la plupart de nos collègues effectuent des missions qui ne relèvent pas de leur corps, mais bien d'un corps supérieur, ils attendent vainement une promotion, un tableau d'avancement, une liste d'aptitude. Ou tout simplement la reconnaissance de leur travail, de leur rôle, essentiel au fonctionnement de l'Éducation nationale.

C'est pourquoi FO revendique des recrutements massifs par la création de postes statutaires. Ce ne sont pas 70 postes créés nationalement au budget 2017 qui répondent à cela, alors que les besoins sont bien plus importants.

C'est pourquoi FO revendique un repyramidage massif de notre administration à l'image des autres administrations de l'État. En 2016, dans notre ministère, 53% des agents administratifs sont C, 30% B et 17% A. FO revendique un repyramidage par un renversement total, **a minima** : 30% de C, 40% de B et 30% de A, dans le cadre d'un vrai plan de requalification par listes d'aptitude.

C'est, aussi pourquoi le SPASEEN-FO appelle, avec sa Fédération la FNEC FP-FO, à la grève nationale à Paris le 7 mars pour :

- ✓ l'augmentation générale des salaires ;
- ✓ l'arrêt du «non protocole» PPCR ;
- ✓ la défense du statut général de la Fonction Publique et des statuts particuliers ;
- ✓ la création massive de postes occupés par des fonctionnaires titulaires ;
- ✓ le maintien des services publics nationaux contre la régionalisation – territorialisation ;
- ✓ la défense de la Sécurité Sociale et de toutes ses prérogatives, contre sa privatisation et le déremboursement.